

Weekend 'Brainstorming' des 15 & 16 septembre 2018

Note : ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

PRÉSENTS : GILLES LAGUESSE, DAMIEN MAQUET, ANOUK COLBRANT, JOËLLE MOUTON, DOMINIQUE GALLET, BENOÎT WILTGEN, ROMAIN DEBLANDRE, ELISA DURY, SÉBASTIEN STRADE ET MICHEL PICALAUSA (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL).

SÉANCE OUVERTE PAR GILLES LAGUESSE SAMEDI À 09H30

1. Analyse du plan stratégique de notre chargé de développement, Hervé Conti. Trois champs d'action sont définis comme prioritaires :
 - a. Le développement et la promotion des interclubs loisirs : visite des clubs, invitation à la création de la fonction 'représentant des récréants' au sein des clubs, actions ponctuelles avec des clubs partenaires, partenariat avec des entreprises, des sponsors et des collectivités locales, ...
 - b. Aide à la structuration des clubs : regrouper/aider les clubs existants en difficulté, étude des besoins, création de nouveaux clubs, création d'un statut loisir permettant certaines dispenses, ...
 - c. Augmentation du nombre de membres : affiliation via une formule adaptée à un nouveau public, réintroduction de la carte d'affiliation, élargissement de l'offre 'assurances', partenariats commerciaux, partenariats avec d'autres fédérations, ...
2. Réforme des tournois : inventaire des causes probables de la baisse de fréquentation dans les tournois et pistes de réflexion pour endiguer le phénomène.
 - a. Causes probables :
 - Démotivation provoquée par le problème des classements ;
 - Mentalités changeantes concernant le temps consacré à un tournoi => problèmes d'horaires ;
 - Offre de tournois trop importante ;
 - Coûts liés aux participations (inscription, volants, trajets, nourriture, boissons, ...) ;
 - Price money/lots peu attrayants ;
 - Faiblesse (voire absence) de points gagnés dans les petits tableaux (surtout chez les dames).
 - b. Pistes de réflexion :
 - Limitation du nombre de tournois par club (interdiction d'organiser deux fois la même catégorie sur une même saison) => créer un équilibre entre l'offre et la demande ;
 - Refonte du calendrier des tournois en limitant l'organisation simultanée d'une même catégorie lors d'un même weekend ;
 - Création d'un circuit pour toutes les catégories ;
 - Promotion des tournois en poules. Un test sera proposé à un club partenaire pour organiser un tournoi avec poules qualificatives suivi d'un tableau éliminatoire ;

- Elaboration de nouvelles règles pour garantir la taille des tableaux telles que limiter le nombre de catégories organisées en fonction du nombre de terrains disponibles ;
- Limiter l'heure de lancement des derniers matches du samedi à 20h (contre 22h actuellement) ;
- Promouvoir les tournois via nos différents canaux de communication (newsletter, événements, site, page FB, ...) ;
- Mise en place d'un système de notation des tournois afin d'inciter les organisateurs à augmenter la qualité de leur organisation ;
- Création d'incitants pour une inscription rapide (exemple : réduction du prix d'inscription pour les x premiers inscrits) => le monde attire le monde ;
- Prise en compte du nombre de matches joués en poule pour le calcul des points de ranking (exemple : 2 matches gagnés en poule = 2 tours passés dans un tableau KO) ;

Le CA entend tenir compte autant que possible de la variabilité des attentes d'une région à l'autre. Certaines idées ne pourraient dès lors pas être imposées aux clubs, mais vivement suggérées. Un « électrochoc » combinant l'ensemble des mesures proposées pourrait être proposé à l'assemblée générale.

3. Création d'un statut 'club loisir' pour les nouveaux clubs affiliés : le seul avantage qui pourrait être octroyé à ces nouveaux clubs est une absence d'obligation d'être présents aux assemblées générales, c'est trop faible pour attirer de nouvelles structures. Hervé Conti est chargé d'imaginer d'autres incitants pour attirer un nouveau public.
4. Affiliation des membres en ligne : objectifs = diminution de la charge de travail des secrétaires de club, contrôle des affiliations et adhésion plus facile à la politique de confidentialité de la LFBB dans le respect de la nouvelle réglementation européenne en matière de protection des données. Des contacts seront pris avec Visual Reality pour étudier la faisabilité d'un tel système ainsi qu'avec d'autres fournisseurs de logiciels tels que iClub ;
5. Création d'une plateforme LFBB réunissant l'offre et la demande en matière d'entraîneurs brevetés, l'objectif étant d'aider les clubs à trouver des formateurs qualifiés : le projet est à l'étude (objectif de réalisation : mars 2019) ;
6. Prolongation de la période des prêts et transferts au 30 juin pour répondre à la demande de clubs organisant leur AG en juin. Une étude d'incidence de cette proposition sur l'organisation interne des championnats interclubs est en cours.
7. Réflexions sur la nécessité d'introduire une indemnité de formation pour les transferts de jeunes : certains clubs se plaignent de voir leurs jeunes débauchés par d'autres clubs après quelques années de formation. Ceci n'encourage pas la poursuite de formations. Comment récompenser les clubs formateurs sans pour autant empêcher des jeunes de changer de club ? Cette question reste ouverte.
8. Nouveau format de Coupe de Ligue : ce projet, qui a pour but de dynamiser l'esprit club, n'est pas jugé prioritaire. La priorité est donnée au développement de services à destination d'un public loisir, et aux réflexions sur la dynamisation d'une nouvelle compétition jeunes.

9. Le jeu unifié : objectif = intégrer le handibad au sein des clubs. Dominique Gallez prend ce projet d'inclusion des joueurs moins valides ou déficients mentaux en charge. Il constituera un groupe de travail avec les personnes intéressées et des membres de la ligue handisport.

=> Chaque projet décrit aux points précédents est attribué à un administrateur qui en assurera le suivi.

10. Le bail commercial du bureau du siège social situé à Waterloo arrive à échéance en avril 2019. Ce local étant dépourvu d'une salle de réunion et étant trop étroit pour le nombre d'employés travaillant sur place, les administrateurs donnent mission à l'équipe administrative d'en trouver un nouveau plus adéquat et permettant plus de confidentialité.

11. Le conseil d'administration souhaite rencontrer le corps arbitral pour une séance de rencontre, d'échanges et de dialogues à bâtons rompus sur tous les sujets liés à l'arbitrage et au fonctionnement de la LFBB. Cette assemblée plénière est programmée le dimanche 4 novembre 2018 durant les championnats de la LFBB.

12. Prochaine séance du CA : ce sera un CA itinérant avec les clubs de la région bruxelloise. Cette séance se tiendra le vendredi 12 octobre à 19h30 à Woluwe dans les installations du club du Logis.

SÉANCE LEVÉE LE DIMANCHE À 13H30